

Rimouski au temps d'Adèle Lamontagne 1858-1875

Partie 3: Commerce et société

Mario Mimeault

Dans un premier article, nous avons montré comment la ville de Rimouski s'est positionnée, au temps d'Adèle Lamontagne, comme centre régional des communications. Dans un deuxième volet notre texte soulignait l'apparition du tissu urbain rimouskois. Le présent travail veut maintenant identifier quelques-uns des pionniers du développement commercial de la ville parmi les marchands et les hôteliers puis, tout en mettant l'accent sur le climat social du temps, rappeler les premiers efforts qui ont donné naissance à la vocation culturelle de Rimouski.

Commerce et vie maritime

La paroisse de Saint-Germain est encore en 1858 un gros village, mais elle compte tout de même plusieurs commerces importants. Le recensement de 1861 révèle les noms de dix-huit marchands qu'on retrouve à la fin de la période retenue par cet article. Compte tenu du bassin de clients que représente la population rimouskoise, ils sont évidemment trop nombreux et trop d'entre eux donnent dans les mêmes lignes pour ne viser que le marché local. Comme Antonio Lechasseur, nous pensons que Rimouski a été le centre d'approvisionnement de l'arrière-pays, mais aussi de la Haute-Gaspésie¹.

Selon une publicité, la plus ancienne maison d'affaires est sans doute le magasin général appartenant à Jean-Théophile Couillard, Frères et Cie. Ce commerce, qui a ouvert ses portes en 1845, occupe à partir de 1863 l'emplacement de l'actuelle pharmacie Jean Coutu, sur la rue Saint-Germain Ouest, alors que Couillard achète un terrain de Fortunat Rouleau². Presque en face, sur le coin ouest de Saint-Achille (rue Rouleau), on retrouve le magasin Drapeau et Frère, des frères Anthime

et Pierre Drapeau, vendeurs en gros de marchandises sèches, de vêtements et de produits du cuir. Edward O'Doherty And Co., impliqué dans un négoce semblable, s'installe sur le coin opposé de la rue à partir de 1871³. D'autres marchands sont regroupés dans le même secteur commercial, des deux côtés de la rue Saint-Germain. Du nombre, on trouve Louis-Antoine Dastous, qui se spécialise dans les importations de marchandises anglaises, françaises, allemandes et américaines. Il s'attire aussi les bonnes grâces des disciples de Bacchus avec ses «*Vins de Messe de toute espèce et ses Liqueurs de Choix*»⁴. Les autres commerces qui ont pignon sur rue sont étalés le long du chemin Royal, en allant vers l'est. Parmi eux, il y a G.-A. Martin, spécialisé dans les marchandises sèches en général. Son commerce, situé dans l'actuelle Maison du Spaghetti, se démarque de ses concurrents par ses articles de ferronnerie, pour les messieurs, et ses vêtements féminins, pour les dames.

Pour tous les marchands de Rimouski, la proximité du fleuve est importante. À une époque où le transport des marchandises s'effectue essentiellement par voie d'eau, tous, ou presque, disposent à l'arrière de leur boutique de quais ou d'appontements pour assurer la livraison de leurs approvisionnements. Les goélettes ou les vapeurs, principalement *L'Advance* ou le *Lady Head*, accostent au quai de Pointe-au-Père ou jettent l'ancre au large, le temps que des barques assurent le transfert des marchandises à terre⁵. Plusieurs Rimouskois vivent d'ailleurs du transport maritime. Du nombre, citons Amable Saint-Laurent, pilote de Pointe-au-Père et plus tard marchand puis hôtelier, qui semble s'adonner à des opérations soutenues dans le transport du fret. Il y a aussi Daniel

Chouinard, époux de Marie Pétronille Lavoie, qui, au moment de léguer ses biens à ses enfants, se déclare navigateur. Tout laisse croire aussi que d'autres personnes comme Pierre Lavoie et François-Xavier Boucher, outre le fait qu'ils soient associés dans la propriété d'une goélette, semblent agir dans le domaine du cabotage⁶.

Malgré les progrès des communications en cours dans la région, le commerce rimouskois dépend donc encore largement des liens maritimes. Or, le moindre écart des marées ou des tempêtes menace les opérations commerciales ou de transbordement des marchandises. La fin de l'année 1861 a été, à cet égard, particulièrement dévastatrice. «*Nous avons eu un automne terrible pour les pauvres navigateurs; toujours un vent d'est à tout briser*», note Adèle Lamontagne dans une de ses lettres⁷. Non seulement des installations riveraines ont été disloquées par les vagues, mais nombre de navires ont été jetés à la côte. Trois bateaux ont échoué à la Pointe-au-Lard, un peu à l'est de Pointe-au-Père, avec leur cargaison de bois. Deux d'entre eux pourront être remis à flot au printemps suivant, pense notre chroniqueuse. Un troisième est perdu et son équipage s'est sauvé du naufrage à grand-peine. Sans doute choquée dans ses principes, la femme de Simon-Joseph Chalifour ne peut s'empêcher de remarquer que «*le blé d'Inde (échappé des cales de ce dernier navire) vient au plein et (qu') il ne manque pas de monde pour le ramasser*». Aucune perte humaine n'a cependant affecté les équipages de Rimouski dans cette tempête, semble-t-il, mais plusieurs goélettes ont été obligées de se réfugier à la rivière Hâté⁸.

L'hôtellerie

Rimouski offre aussi le gîte et le couvert aux voyageurs. C'est une ville de passage obligatoire entre la Gaspésie et le haut du fleuve, ou Québec et les Maritimes, et encore plus à partir du moment où les navires de François Baby établissent un lien régulier avec la Nouvelle-Écosse. Cela a immédiatement

amené à Rimouski un flot de villégiateurs qui fuyaient les villes pestilentielles durant l'été et trouvaient dans le Bas du Fleuve les espaces vierges et purs qui leur manquaient ailleurs.

Les familles de Québec, de Montréal même, racontait un témoin du temps, venaient soit par eau soit par terre passer la belle saison sur notre plage. Les touristes, qui

descendaient en carrosse ou par la voiture du courrier Xavier Boucher, pouvaient admirer à leur aise nos belles campagnes et se reposer du bruit de la ville. Les passagers du bateau qui faisait le service de Québec à Rimouski avaient l'agrément de respirer l'air frais du fleuve et peut-être aussi d'avoir le mal de mer⁹.

L'hôtellerie reste cependant encore un secteur de l'économie locale à développer quand Adèle Lamontagne arrive à Rimouski, bien que les voyageurs y trouvent quelques pensions et un hôtel, l'Hôtel Saint-Laurent, propriété d'Amable Saint-Laurent, probablement ouvert au début des années 1860¹⁰. Il se trouve à l'ouest du village où il ferait aujourd'hui le coin Saint-Louis et Saint-Germain. Vaste, de belle apparence, l'établissement offre un confort appréciable et beaucoup d'espace. La bâtisse, dont l'architecture s'identifie au style québécois, est à deux étages, avec un toit en croupe et une galerie suspendue. Comme l'hôtel prend de l'âge, son propriétaire effectue vers 1873 des réparations dont il tient à informer ses clients potentiels: «*Le soussigné informe le public voyageur qu'il a considérablement amélioré son Hôtel(;) il espère que l'extension considérable qu'il a donnée à son établissement lui permettra d'offrir à ses hôtes, commodité, prévenance et confort à des prix modiques*»¹¹. Bien plus encore, Amable Saint-Laurent met à leur disposition une maison de Bain située à proximité et, pour les visiteurs venus à Rimouski par bateau ou par train, un service de voitures s'ils veulent joindre les villages environnants. On peut difficilement demander plus¹².

S'il ne semble y avoir que cet hôtel quand Adèle Lamontagne arrive à Rimouski, on en trouve un autre d'aussi haut standard à la fin des années 1860. Il appartient à François Saint-Laurent et porte le nom d'Hôtel Rimouski. Cette maison de chambres est située dans la partie est du village, probablement à l'emplacement de l'ancien Hôtel Saint-Germain, face à l'actuelle rue Belzile¹³. Sa façade sud donne directement sur le fleuve et ses hôtes jouis-

1845 — 84 ANS AU SERVICE DU PUBLIC — 1929

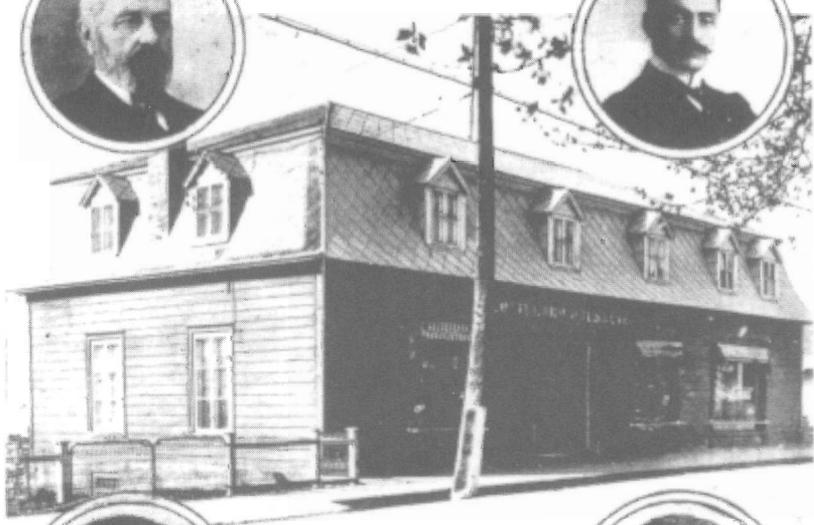
COUILLARD, FILS & CIE

MAGASIN GENERAL

La plus vieille maison de Commerce de Rimouski

J. T. COUILLARD, Fondateur

ARTHUR COUILLARD



C. A. COUILLARD

ALPH. COUILLARD

SPECIALISTES EN GARNITURES DE MAISON — MEUBLES
LITERIE — TAPIS — LINOLEUMS — Rideaux
ET DRAPERIES.

—B—

RUE ST-GERMAIN-OUEST

Téléphone 92 RIMOUSKI, Qué. Casier Postal 490

Publicité du magasin Couillard, fils et Cie (Alphonse Fortin, **Centenaire de Rimouski. Album souvenir. 1829-1929**, Rimouski, Imprimerie générale, 1929).

sent d'un accès privilégié à la plage et, cela, sans compter en sus les couchers de soleil sur l'île Saint-Barnabé. Une particularité de l'époque: les propriétaires tiennent une épicerie à même leur hôtel. Sans doute parvenaient-ils ainsi à rentabiliser des opérations qui avaient à souffrir des temps morts de l'automne et de l'hiver dans le tourisme. La concurrence jouant aussi contre eux, au moins deux pensions, celles de François Aubut et de Thomas Smyth, ajoutent aux capacités d'accueil de la petite municipalité, mais, si on peut ainsi accommoder les visiteurs, il reste qu'il y a toujours un revers à la médaille¹⁴.

Le progrès vient, en effet, bien souvent déranger la quiétude des gens. Par exemple, qui dit hôtel, dit aussi soirées sociales et boisson. Or, ce qui frappe le plus Adèle Lamontagne lorsqu'elle déménage, c'est le fait qu'il «y a beaucoup de danses et d'ivrognerie dans la belle ville de Rimouski». Au point d'écrire, avec une pointe d'exagération, peut-on croire, «(qu')on ne voit que cela»¹⁵. Pour comprendre la réaction d'Adèle, il faut savoir que le clergé rimouskois a lancé quelques années avant, probablement non sans raison, une croisade contre l'usage et l'abus des boissons. Le Conseil de la paroisse de Saint-Germain interdisait en 1856 toute vente de liqueurs alcoolisées sur son territoire pour des quantités moindres que trois gallons! En 1858, à l'incitation du même Conseil de paroisse, les habitants, dans l'idée d'exercer un contrôle qui devait leur échapper, désignaient deux établissements hôteliers à qui on concédait l'autorisation de «donner, vendre et livrer telle quantité de boissons enivrantes qui leur sera commandée»¹⁶.

L'élite rimouskoise

Adèle Lamontagne s'attendait certainement, en venant vivre à Rimouski, à côtoyer des gens de bonne condition. Ses propres frères, particulièrement Théodore-Jean à Sainte-Anne-des-Monts, mais aussi Jean-Baptiste et Octave-Auguste, respectivement à Sainte-Flavie et aux Méchins, et même son époux avant leur déménagement de Sainte-Luce, avaient été où étaient des marchands. Sa famille pouvait donc

familles Tessier, Delisle, Stephens et Langevin», ajoute-t-elle en désignant sans doute les nouveaux arrivants avec qui elle n'a pu établir de bons contacts¹⁷. Soulignons à la décharge des Tessier que ces derniers n'ont acquis la propriété des Drapeau qu'en 1861 et qu'ils vivent à Rimouski uniquement durant les mois de l'été. Quant aux Stephens, il pourrait s'agir de la famille de William H. Stevenson, paie-maître des ingénieurs du Chemin de fer Intercolonial¹⁸. Si tel est

bien le cas, on comprendra que cette dernière famille, certainement anglophone et protestante, n'ait que difficilement percé la réserve des Rimouskois¹⁹. Pour leur part, les proches de Mgr Langevin, père, frères et soeurs, et l'évêque lui-même qui s'arroge dès son arrivée une bonne partie du leadership local sans grands égards pour les chefs de file naturels, vivent en vase clos à l'évêché, ce qui conduit la population à désigner le digne établissement d'«Arche de Noé»²⁰.

D'autre part, le clan Langevin étend ses ramifications hors des murs de l'évêché, ce qu'Adèle sait bien, comme tous les Rimouskois. L'un des alliés de l'évêque est justement la famille de Pierre-Georges Delisle (époux de dame Vézina), que la chroniqueuse rimouskoise classe au rang des «étrangers» et qui est arrivée en compagnie de l'évêque en 1867. Graveur de son métier, ce Delisle se présente comme le propriétaire officiel du journal *La Voix du Golfe*, lequel voit le jour en juin 1867, soit à peine un mois et demi après l'arrivée de Mgr Langevin. Dans les faits, cette feuille, dont la devise souligne bien la subordination, est l'organe officiel de l'Évêché et Delisle en est le prêtre-nom²¹. Cette association avec l'épiscopat ne favorise évidemment pas une intégration harmonieuse du

Charles Parent,

INGENIEUR ET MECANICIEN.

M. Charles Parent se charge de réparer les MACHINES A COUDRE de tout genre, ainsi que toute sorte de réparation mécanique.

Il réussit parfaitement en ce genre de travail.

RUE ST.-GERMAIN, RIMOUSKI.

COUILLARD, FRERES ET CIE.,

Marchands en Gros et en Détail.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES SECHES ET DE FERRONNERIES

DE TOUTE ESPÈCE.

DE GROCERIES,

A DES PRIX TRÈS REDUITS.

Il espère que ses nombreuses pratiques continueront à visiter son magasin dans l'avenir comme par le passé et leur promet la plus grande satisfaction.

Rue St.-Germain, Rimouski.

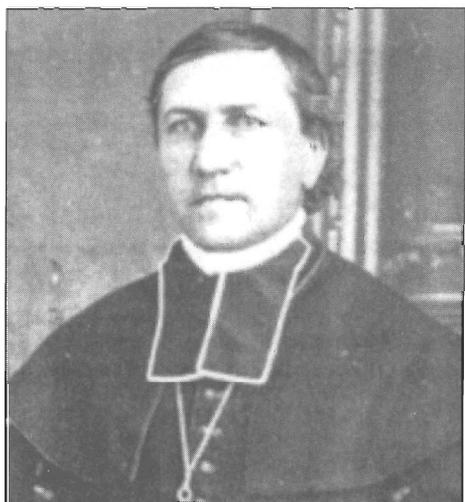
Publicité de marchands rimouskois en 1873 (Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, P.-G. Delisle, 1873, pages publicitaires).

se réclamer d'une certaine élite.

À Rimouski, dans les années 1860, les représentants de cette bourgeoisie ne sont pas nombreux et une certaine intolérance semblerait marquer leurs relations avec la communauté, du moins Adèle Lamontagne ne paraît pas être au même diapason. Quelques groupes familiaux semblent mal intégrés au tissu social, ou maintenir leurs distances avec le milieu. «Il y a peu d'étrangers ici», écrit Adèle en établissant une distinction entre les notables de souche et les derniers arrivés. «Tout se résume dans les

jeune imprimeur à la communauté locale et il aura d'ailleurs vite fait de quitter Rimouski.

Adèle aurait sans doute pu citer aussi le nom de François-Magloire Derôme, le beau-frère de l'évêque, et, donc, lui aussi membre du clan Langevin. Arrivé à Rimouski en même temps que les Chalifour en 1858, ce dernier est depuis le protonotaire du district judiciaire. Adèle le connaît très bien puisqu'il travaille au Palais de justice. Or, Derôme participe aux oeuvres de son beau-frère et évêque en rédigeant



Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski (Archevêché de Rimouski).

quelques éditoriaux après le départ de Delisle de **La Voix du Golfe** et il en va tout bonnement qu'il soit un invité quotidien à l'évêché, avec le résultat que cette fréquentation familière avec l'évêque ne lui vaut pas de la part d'Adèle Lamontagne davantage de considération que pour Delisle²².

Quant aux autres notables de Rimouski, ceux de vieille souche, Adèle n'a pas de difficultés à nouer d'étroites relations avec eux, comme elle se plaît à le souligner: «Je suis bien partout, avec force invitations, chez Mrs André et Louis Gauvreau, Mr Sylvain, chez Mr Couillard, un peu d'un bord, un peu de l'autre»²³.

Misère humaine

Comme on le voit, la profession exercée par son époux ouvre bien des portes à Adèle Lamontagne,

mais le métier de shérif n'est pas des plus payants. Rimouski ne renferme d'ailleurs pas, dans son ensemble, une population très à l'aise. «*Pauvre Rimouski*», s'exclame Adèle en 1862, «*il n'y a pas une seule paroisse d'ici à Québec aussi endettée et dans une gêne aussi grande. Tout se déclare. Les meilleurs habitants sont cousus de dettes, argent emprunté*»²⁴.

La situation des Chalifour n'est pas non plus meilleure que celles des autres sur ce plan. Le salaire de Simon-Joseph, qui provient en bonne partie des actes de sa profession, demeure leur seule source de revenus et il n'a rien de faramineux. Adèle se plaint qu'il suffit à peine à maintenir leur niveau de vie. Et même les gages versés à son mari pour son travail à la Cour de circuit sont amputés des frais d'éclairage et de chauffage de la bâtisse:

*... Et puis (la construction de) cette pauvre prison qui n'en finit plus, et sur laquelle nous comptons grandement comme devant faire une augmentation pour nous assez considérable; mais non (!) Tout vient se briser. Une proclamation reçue ces jours derniers, et fixant les honoraires pour les cours criminelles est une vraie misère de plus; tout est fait avec la plus hintense (sic) mesquinerie, jusqu'à obliger de se chauffer et éclairer chaque officier à ses frais, et le temps de Cour, Shérif et Protonotaire doivent chauffer et éclairer le Public à leurs dépens. Parfois Mr Chalifour regrette d'avoir accepté cette situation qui nous a fait végéter quatre ans et ne nous promet guère mieux pour l'avenir*²⁵.

Si la fortune ne paraît être au rendez-vous, Adèle peut au moins trouver une consolation dans l'opportunité que lui offrent les institutions locales de faire instruire ses enfants.

Le Collège industriel

On a, en effet, à Rimouski, quand les Chalifour viennent y rester, une petite école, l'embryon d'un collège industriel, mais pour lequel on n'a pas encore de locaux définitifs. Elle est temporairement localisée dans une maison située près de la place du Marché et que l'abbé

Cyprien Tanguay a louée de Hector Crawley, un marchand de Matane qui a pignon sur rue à Rimouski. Aujourd'hui, cet emplacement est occupé par l'édifice de la Banque Royale, rue Saint-Germain Est²⁶.

Cette école, qui avait de bien modestes objectifs au départ, suffisait quand même grandement aux besoins des jeunes de la paroisse. Il est même fort probable que des étudiants de l'extérieur aient pu venir y étudier. En tout cas, nous avons la conviction que le jeune frère d'Adèle Lamontagne-Chalifour, Théodore-Jean Lamontagne, est venu y chercher la formation académique qui lui a permis par la suite de travailler pour le compte de la Compagnie Price à Cap-Chat puis de se lancer lui-même en affaires²⁷.

Le «Collège industriel» demeure dans sa bâtisse initiale jusqu'en 1860 alors qu'il aurait déménagé dans une maison appartenant à Jean Lepage, mais son fondateur, l'abbé Tanguay, a quitté Rimouski en 1859 pour la cure de Sainte-Hénédine, comté de Montmagny²⁸. Après que le vicaire Georges Potvin eût pris la relève de son curé dans le dossier, celui-ci se fait donner la vieille église (aujourd'hui le Musée) pour y amener les étudiants. Le début officiel des cours a lieu à l'hiver 1862. Adèle semble en attribuer tout le mérite à son nouveau curé Épiphanie Lapointe qui est arrivé dans la paroisse il n'y a pas un an. Une semaine après l'inauguration du Collège, elle écrivait à son frère: «*M. Lapointe nous a favorisé d'une École de haute Classe pour les petits garçons composée de trois maîtres capables, en outre de M. le Vicaire qui en est le Principal et le Directeur. Il y a 95 élèves*». Elle ajoute même, à la suite de son inauguration, en parlant du curé Lapointe: «*Si nous avons l'avantage de conserver plusieurs années notre bon curé, je pense que Rimouski se remettra un peu*»²⁹.

Voilà de quoi alimenter le débat sur les mérites des uns et des autres dans la création de ce collège³⁰. Mais il y a encore plus. Il est, en effet, un détail assez curieux dans cette même lettre. Bien que l'histoire

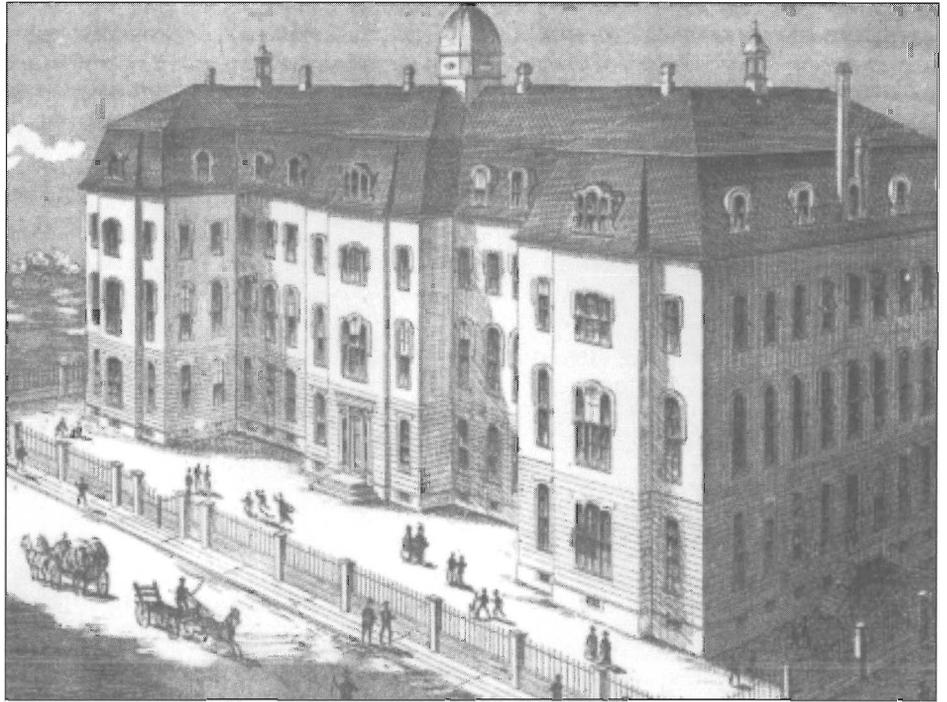
officielle du diocèse parle de l'existence d'un Collège industriel depuis 1855, Adèle Lamontagne ajoute une remarque qui jette un doute sur la véritable naissance du collège de Rimouski: «*C'est la vieille Église qui sert de logement. Avec l'aide du Gouvernement qu'on espère venir (pendant) cette session, la bâtisse se transformera en Collège (non latin), mais agricole et commercial, arts et métiers*», comme si l'école fondée en 1855 n'avait dispensé qu'un cours général³¹.

Adèle parle de plus «*d'une École de haute Classe*» pour désigner le nouvel établissement scolaire, ce qui montre qu'il existait une distinction bien nette dans sa tête entre les deux niveaux scolaires et que la première n'était rien d'autre qu'une école de niveau élémentaire. L'historien Noël Bélanger semble penser la même chose qu'elle. Après avoir constaté qu'on y a offert qu'un programme d'études primaires enrichi d'éléments scolaires rattachés à un cours commercial et agricole, il écrit que l'oeuvre de Tanguay «*demeure une simple école de village jusqu'à la fin de 1861*»³².

L'oeuvre scolaire de Tanguay semble donc avoir connu des ratés au départ, mais les ajustements qui lui ont été apportés n'enlèvent rien à son protagoniste, du moins aux yeux des contemporains. Un ouvrage qui établissait en 1863 un bilan des progrès de la société nord-américaine en général reconnaissait son travail en ces termes: «*(The) Industrial and Commercial College of St Germain of Rimouski ... was also founded in 1854 by the Rev. Tanguay. It had to contend with many difficulties; but, in 1861, it was recognized and placed upon efficient footing. The study of agriculture was also introduced into it. It has now six professors and teachers, and it is attended by about 110 pupils*»³³.

La vie à l'école

L'évolution de l'institution qui a mené au Séminaire de Rimouski pourrait se résumer à ceci: l'école de village en 1854, le Collège industriel et commercial en 1862 et le Collège classique en 1863; Tanguay est celui



Le Séminaire de Rimouski, 1873 (*L'Opinion publique*, le 11 juin 1873, p. 281, collection Mario Mimeault).

qui a jeté les bases d'une école primaire, peut-être industrielle; Potvin celui qui a insufflé à l'institution son élan vers les hautes études et le Collège classique.

Au demeurant, l'accessibilité à un enseignement de meilleure qualité est désormais réelle pour les Rimouskois. Les enfants du couple Lamontagne-Chalifour se sont inscrits d'ailleurs à l'école primaire dès leur arrivée à Rimouski, même si, on s'en doute, ce n'est pas le délire chez eux³⁴. Les deux aînés, Arthur et Théodore, ont commencé leurs cours dans le «collège» de l'abbé Tanguay, en bas de la rue de l'Église. Leur fille Amélie entrait en même temps au couvent des soeurs de la Congrégation Notre-Dame (situé aujourd'hui à la place de l'Institut maritime), non pas moins proche de la maison³⁵. Au cours des années, elle y disputera les honneurs académiques à ses cousines Mary et Emma Lamontagne, respectivement filles de Octave-Auguste et de Théodore-Jean Lamontagne, ou avec ses voisines et amies Corinne Gauvreau, Amanda Hudon, Éléonore Banville et Désirée Le-page³⁶.

Peu après son déménage-

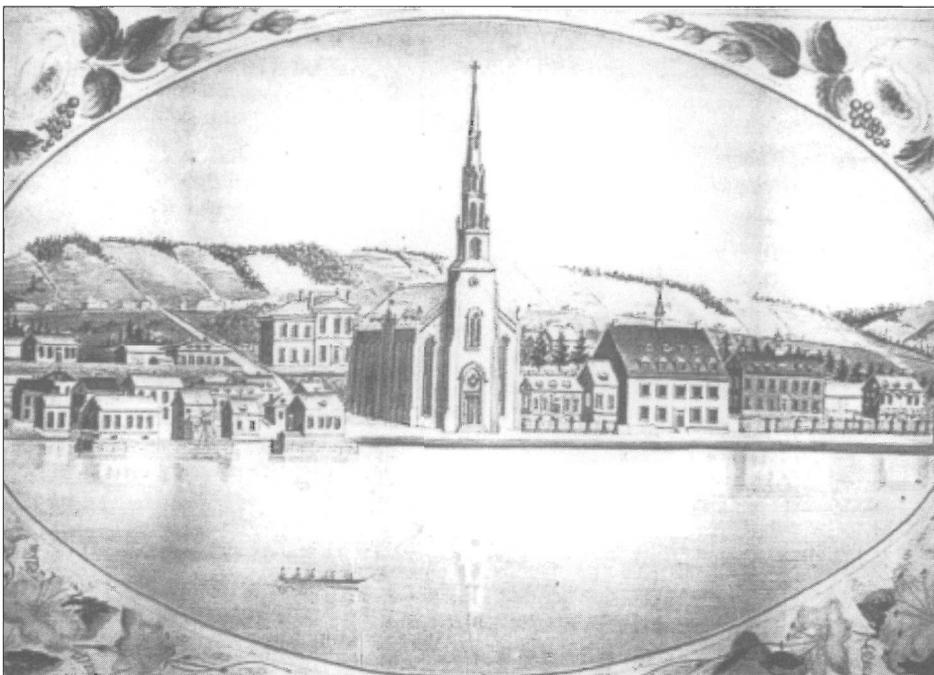
ment dans la vieille église de pierre (Musée actuel), le Collège industriel, avons-nous écrit, devient un Collège classique, ou Séminaire, avec l'ajout en 1863 d'un cours de latin au syllabus du programme scolaire. C'est à cette époque qu'Arthur et Théodore Chalifour graduent aux études supérieures. Plusieurs de leurs cousins les y rejoignent au fil des ans, tant ceux de Rimouski que leurs proches-parents de Sainte-Anne-des-Monts. Si l'un de ces derniers, Émile Lamontagne, fils de Théodore-Jean, s'est bien adapté à la vie du pensionnat, Adèle aura davantage à surveiller et à encourager son autre neveu et frère du précédent, Gustave, qui n'a pas vraiment le goût des études³⁷.

Il faut dire que la qualité de vie du Séminaire Saint-Germain n'offre pas un grand stimulant pour un jeune enfant. La vieille bâtisse, qui a maintenant quarante-sept ans (elle a été construite en 1824), présente «*des murs lézardés, aux pierres maintenues par un mortier qui se désagrège*». Les planchers ne sont pas achevés, non plus que les étages supérieurs du bâtiment, et les élèves doivent sacrifier leurs journées de congé à leur construction. Et même une fois les

rénovations terminées, le froid est intense à l'intérieur de la bâtisse et quasi insupportable³⁸. Les conditions de logement sont à ce point pénibles que la santé des élèves en est menacée par moments. C'est d'ailleurs parce qu'une épidémie de fièvre typhoïde s'est déclarée dans les rangs des étudiants que Mgr Langevin a fait venir les soeurs de la Charité en 1871 pour les soigner³⁹.

Dans les faits, les jeunes séminaristes ont tout à envier aux couventines de la Congrégation Notre-Dame, surtout après que ces dernières se soient vu livrer une construction toute neuve en 1875. «*C'est une bien belle bâtisse que ce couvent qui paraît bien mieux que le Séminaire et les enfants y seront bien dans tous les rapports. Elles ne prendront pas de froid, tout se fait avec les plus grandes précautions*», écrit Adèle Lamontagne, en guise d'appréciation, à son frère Théodore-Jean dont quelques-unes des filles fréquentent aussi cette école⁴⁰.

En fait, le début des années 1870 est une grande période de construction pour le clergé rimouskois. Au plan institutionnel, c'est l'époque où l'évêque de Rimouski implante de nombreux mouvements paroissiaux comme la Société de Persévérance, la Confrérie de la Sainte-Famille, les Enfants de Marie, la Société Saint-Vincent-de-Paul. En même temps, Mgr Langevin invite les soeurs de la Charité à s'installer à Rimouski. Au plan matériel, la décennie débute avec la construction d'un nouvel évêché, juste à côté du presbytère, pendant que des ouvriers procèdent à la rénovation du couvent de la Congrégation. Les fondations d'un tout nouvel édifice sont aussi posées pour le Séminaire. Commencés en 1869, les espoirs qu'on y met sont si grands que les plans du bâtiment circulent par toute la province. **L'Opinion publique** en diffuse même un croquis en juin 1873, laissant ses abonnés sur la fausse idée que la nouvelle institution remplit d'ores et déjà sa vocation. En réalité, l'ouverture de ses classes aura lieu en septembre 1876 et les élèves du cours classique, comme leurs maîtres, doivent endu-



Rimouski en 1867. Du côté droit de cette illustration, apparaissent le Palais de justice, la cathédrale, le Collège Saint-Germain et le couvent des soeurs de la Congrégation Notre-Dame. De l'autre côté, on voit la maison des Chalifour, à la hauteur du Palais de justice, et celle de Louis-Jacques Lepage, juste à sa gauche. (Dessin de George Bouillon, Archevêché de Rimouski).

rer, entre-temps, les inconvénients du vieux collège dans la mauvaise humeur et les tiraillements internes, raconte l'historien Nive Voisine⁴¹.

Un des fils de Simon-Joseph Chalifour, Auguste-Théodore, ne verra pas toute cette période d'agitation et d'attente, du moins pas de l'intérieur. Inscrit au cours commercial, il termine ses études en janvier 1870 alors qu'il forme avec son père une société en commandite qui se spécialise dans le commerce du bois⁴². D'un côté, l'entente sert bien le jeune homme qui est à la recherche d'un emploi et, de l'autre, le père dont la fonction de shérif vient de lui être enlevée au profit d'un militant conservateur plus actif, un certain Talbot, parce que tout revient finalement à la politique⁴³.

Le notaire Joseph Garon a, en effet, réussi après moult tentatives à se faire élire au Parlement de Québec en 1867 en passant du côté des Conservateurs. Faut-il rappeler les tirades enflammées qu'Adèle lançait contre cet ancien adversaire défait à l'élection de 1857. Il faut alors penser au retour du balancier et on comprend que Chalifour ait perdu son

poste de shérif en 1869 au profit d'un proche partisan du nouveau député.

Simon-Joseph Chalifour est donc, en ce début des années 1870, à la recherche d'un gagne-pain. Les jours sont durs pour lui et sa femme, Adèle, qui demande, finalement, l'appui de son frère Théodore-Jean dans la recherche d'un nouveau poste dans la fonction publique. «*Tâche mon cher frère Théodore de voir ou d'écrire à Mr Fortin (Pierre Fortin, ancien député conservateur du comté de Gaspé et depuis peu sénateur) et lui parler de cette place de sergent d'armes, afin qu'il use de son influence auprès de Mr de Boucherville pour nous aider... Les ministres doivent se réunir aussitôt après les Élections pour faire les nominations vacantes*»⁴⁴. Les démarches de Théodore-Jean auprès de la haute direction du Parti conservateur ont probablement porté fruit puisque les Chalifour quittent Rimouski à la fin de l'été 1875 pour Québec. Ils y vivront quelques années avant de prendre une semi-retraite à titre, respectivement, de bedeau et de ménagère pour l'abbé Joseph-Arthur Chalifour, frère de

Simon-Joseph.

En guise de bilan, on peut dire qu'après dix-sept ans de résidence à Rimouski Adèle Lamontagne-Chalifour a pu imperceptiblement assister à une mutation de l'appareil culturel, social, économique et urbain de Rimouski. Imperceptiblement, parce que rien dans ses lettres ne laisse voir qu'elle ait été sensible à cette évolution. Au contraire, à l'en croire, rien ne bouge à Rimouski. C'est donc dire que ces changements se sont passés en douceur, sans trop rien brusquer. Il n'en demeure pas moins qu'à son départ de Rimouski, en 1871, la place n'est plus le village qu'elle a trouvé en y arrivant. Perçu de l'extérieur, par John Lovell, une personne qui a une vision globale de la province, voici comment le nouveau Rimouski est décrit:

Rimouski - Une grande et florissante ville située en bas de Québec, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en partie dans la seigneurie de Saint-Barnabé, seigneurie, comté et district de Rimouski. La paroisse fut érigée en 1835. C'est le chef-lieu du comté. Elle possède plusieurs édifices importants, au nombre desquels on compte la cathédrale catholique romaine (French Cathedral), un collège, un couvent, un évêché et un Palais de justice. On y tient les séances des cours Supérieures et de Session. Il s'y passe d'importantes activités commerciales dans le domaine forestier. Le gouvernement y a construit d'imposantes installations portuaires d'où partent des navires de fort tonnage en direction des marchés britanniques. Rimouski est aussi un endroit de villégiature (water place) très populaire. Une ligne de vapeurs joint régulièrement son port à celui de Québec. La Compagnie de Télégraphe de Montréal y possède un bureau. Distante de la gare du Grand-Tronc de Rivière-du-Loup de 66 milles, prix du billet, 4\$; de Murray Bay (Malbaie), 90 milles; de Rivière-Ouelle, 102 milles; de Québec, 180 milles. Service quotidien de la poste. Population, environ 2 000 habitants⁴⁵.

Notes et références:

L'auteur est historien attaché au Lycée des Monts Notre-Dame de Sainte-Anne-des-Monts. Il tient à remercier madame Émile Saint-Pierre et monsieur Maurice Saint-Pierre qui lui ont si longtemps confié les papiers Lamontagne. Il veut de plus rendre hommage à feu monsieur Émile Saint-Pierre, de Sainte-Anne-des-Monts, qui a su préserver le riche dépôt de documents que représente le fonds Lamontagne, et exprimer sa gratitude à l'architecte Michel L. Saint-Pierre qui a accepté de commenter son texte.

1. Joseph-Marie Levasseur, **Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski**, Rimouski, Comité des Fêtes du 150^e anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979, p. 256.
2. A.N.Q.-R., greffe Joseph Garon, acte no 6258, le 16 avril 1863, vente de Fortunat Rouleau à J. -T. Couillard. Saindon, **op. cit.**, p. 111. La Société Joseph-Gauvreau le situe face à la rue Saint-Louis au moment de son ouverture en 1845: Michel L. Saint-Pierre et al., **Promenades historiques de Rimouski - Guide d'excursion et d'interprétation**, Rimouski, Office du tourisme et des congrès de Rimouski / Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine, 1993, p. 22.
3. John Lovell, **Lovell's Province of Quebec Directory for 1871, Containing Names of Professional and Business Men, and Other Inhabitants in the Cities, Towns and Villages Throughout the Province...**, Charles Guay, **Chronique de Rimouski**, Québec, P.-G. Delisle, Imprimeur, 1873, p. 2 des publicités.
5. Fonds Omer Saint-Pierre, Papiers Lamontagne, (désormais P.L.), Rimouski, le 9 septembre 1858, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne. Alphonse Fortin, **op. cit.**, p. 78.
6. Plusieurs actes notariés concernant leurs opérations commerciales, l'engagement de leurs équipages ou la vente de leurs parts dans des goélettes se trouvent dans les greffes des notaires de Rimouski, en particulier dans celui du notaire Pierre-Louis Gauvreau (actes no 1375, 1483, 2326)
7. P. L., Rimouski, le 4 décembre 1861, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
8. Ibid.
9. Alphonse Fortin, «*Le tourisme à Rimouski - Autrefois et aujourd'hui*», **op. cit.**, p. 77.
10. Lorsqu'il rédige sont testament en 1868, Amable Saint-Laurent, qui a été pilote toute sa vie, se réclame encore cette

année-là de cette profession: A.N.Q.-R., le 20 juillet 1868, testament de Amable Saint-Laurent.

11. Charles Guay, **Chronique de Rimouski**, Québec, P.-G. Delisle, Imprimeur, 1873, p. 2 des publicités.
12. Ibid.
13. Michel L. Saint-Pierre, de la Société Joseph-Gauvreau pour le patrimoine, interrogé sur les propriétés hôtelières de la famille Saint-Laurent, nous faisait parvenir un commentaire et des interrogations qui méritent publication. En voici l'essentiel: *L'Hôtel Rimouski - Il existe toujours une maison du côté est de l'angle de la rue Lepage et Saint-Germain qui a appartenu à Amable Saint-Laurent, propriétaire de l'Hôtel Saint-Laurent qui était situé au coin de la rue Saint-Louis et Saint-Germain avant de brûler en 1950. Cette maison est située au 73 rue Saint-Germain Est. La forme du toit, à la Mansart, correspond au courant Second Empire très populaire au Canada à compter de 1860. Il serait donc possible que l'Hôtel Rimouski dont parle le «Lovell Directory» vers 1861 soit le même édifice. Toutefois, il faudrait vérifier si Amable Saint-Laurent est un descendant de François. Si cette hypothèse s'avérait (juste), François Saint-Laurent aurait exploité l'Hôtel Rimouski à l'angle Lepage et Saint-Germain et, par la suite, il (ou son descendant) aurait construit le nouvel hôtel (l'Hôtel Saint-Laurent) au coin Saint-Louis/Saint-Germain. La résidence de la famille Saint-Laurent, jusqu'en 1983, pourrait donc être l'ancien Hôtel Rimouski. (Voir **Les Promenades historiques**, p. 22 et p. 66, numéro 44). Par contre, il se trouvait sur le coin opposé (ouest) de Saint-Germain/Lepage, l'Hôtel Marcheterre. Cette maison existe toujours mais elle a été démenagée au 152, rue Lepage après 1920. Est-ce que ce serait l'Hôtel Rimouski? Peut-être. Son toit à pignon cintré avec des lucarnes, visible sur une photo de 1920, indique une architecture antérieure à 1860. Dans cette hypothèse, la famille Saint-Laurent aurait vendu cet hôtel à Marcheterre pour aller construire le nouvel Hôtel Saint-Laurent sur la rue Saint-Louis. Mais elle aurait continué à habiter la maison située de l'autre côté de la rue. (Voir **Les Promenades historiques**, p. 63, no 40). Comme vous le voyez j'ai autant de questions que de réponses. (Communication personnelle de Michel L. Saint-Pierre, Rimouski, le 17 juillet 1999.)*
14. John Lovell, **Lovell's Province of Quebec Directory**, Montréal, Lovell, 1878, p. 581. Cité par Jacques Morin, «*Rimouski d'après un vieux bottin de 1878*», **Le Rimouskois**, (12 juillet 1978).

15. P. L., Rimouski, le 13 janvier 1859, Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
16. P. L., Rimouski, le 13 janvier 1859, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne. Alphonse Fortin, **Centenaire de Rimouski. Album souvenir. 1829-1929**, Rimouski, Imprimerie générale, 1929, p. 52.
17. P. L., Rimouski, le 2 juillet 1875, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
18. John Lovell, **op. cit.**, 1871.
19. **Ibid.**
20. Noël Bélanger et Nive Voisine, **Le diocèse de Rimouski (1667-1992)**, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 1992, p. 92. Jean Cimon explique ainsi cette appellation: «*Je me suis demandé quelle était l'origine de ce sobriquet biblique et j'ai trouvé des indices: la proximité du bord de l'eau qui monte à chaque marée et le fait que l'évêque avait aussi amené à Rimouski son frère prénommé Noé, dont le quotient intellectuel laissait à désirer et qui était paresseux de surcroît*». Jean Cimon, **Ulric Tessier - La bourgeoisie francophone au XIX^e siècle**, Québec, Septentrion, 1997, p. 101.
21. Cette devise était: «*Respecter comme citoyen les lois de l'État; comme être raisonnable les lois de la morale; comme chrétien les lois de l'Église*». L'association de Delisle avec le nouvel épiscopat ne durera que six mois, après quoi l'imprimeur s'en retourne à Québec. Yvan Morin, «*Les débuts de la presse périodique à Rimouski: La Voix du Golfe et la famille Langevin*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 10, nos 2 et 3 (mai-décembre 1984): 50-59. Ce départ ne signifiait pas nécessairement une rupture de ses liens avec le clergé rimouskois. Delisle est celui qui a imprimé en 1873 le livre de Mgr Charles Guay, **Histoire de Rimouski**.
22. Morin, **op. cit.**, p. 55.
23. P. L., Rimouski, le 2 juillet 1875, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
24. P. L., Rimouski, le 13 mars 1862, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
25. P. L., Rimouski, le 4 décembre 1861, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
26. A.N.Q.-R., greffe Pierre-Louis Gauvreau fils, acte no 242, le 20 août 1856, location de Hector Crawley à Cyprien Tanguay. Saindon, **op. cit.**, p. 474. Nous savons que Saindon est en accord avec les auteurs de **L'Album des anciens du Séminaire de Rimouski 1940-1943**, (Rimouski, Imprimerie Gilbert Limitée, 1940, p. XIII) quant à l'emplacement de cette école, qu'ils placent sur le coin nord-est de la Cathédrale et Saint-Germain. Hector Crawley y possédait effectivement une autre propriété, d'abord louée de Louis-Jacques Lepage en 1838 puis achetée à une date encore indéterminée. En accord avec la documentation notariée, nous observons que l'abbé Gabriel Langlois place, comme nous, cette maison sur le terrain aujourd'hui occupé par la Banque Royale. Gabriel Langlois, **Dossier sur la paroisse de Saint-Germain de Rimouski (Histoire religieuse) 1701-1987**, Auteur, Rimouski, 1987, p. 167.
27. Mario Mimeault, **Théodore-Jean Lamontagne, Marchand et industriel canadien-français du XIX^e siècle**, Gaspé, 1997, p. 6.
28. Alphonse Fortin, «*Le Séminaire de Rimouski*» dans **L'Album des anciens du Séminaire de Rimouski 1940-1943**, p. XXIII.
29. P. L., Rimouski, 10 février 1862, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne. Jean-Charles Fortin et al., **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, p. 338. Joseph-Marie Lavasseur et al., **Mosaïque rimouskoise**, p. 198.
30. On trouvera dans la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent** suffisamment d'articles et de références pour comprendre le sujet. Lire: Normand Plourde, «*Le collège-séminaire de Rimouski*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 1, no 2 (juin 1974): 6 s; Nive Voisine, «*Il y a cent ans... Une bénédiction difficile!*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 3, no 1 (mai 1976): 13-16. Noël Bélanger, «*Les origines du collège-séminaire de Rimouski*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 5, no 2 (juin 1978): 7-10.
31. Fortin, **op. cit.**, p. XVII-XXI. Dans le texte que nous citons, les parenthèses sont d'Adèle Lamontagne. P. L., Rimouski, 10 février 1862, lettre d'Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
32. Bélanger, **op. cit.**, p. 9.
33. Henry Youle Hind, **Eighty Years' Progress of British North America...**, Toronto, L. Stebbins, S. Low & Marston, 1863, p. 529. Un des professeurs du Collège Saint-Germain, James Smith, publie justement cette année-là (1863) un livret qui a certainement été rédigé en fonction de la formation à donner à ses étudiants: James Smith, **Les éléments de l'agriculture à l'usage de la jeunesse canadienne**, Québec, Auteur, 1862, 140 p. Microfiche ICMH 23007. Prolifique, Smith a aussi publié un traité d'enseignement religieux à l'usage de ses élèves qui connaîtra plusieurs tirages: **Les soirées de la Baie des Chaleurs ou Entrevues sur l'éducation de l'enfance**, Montréal, J.- B. Rolland, 1883. Microfiche ICMH 13741.
34. P. L., Rimouski, le 9 septembre 1858, Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
35. P. L., Rimouski, le 9 septembre 1858, 14 octobre 1866, Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
36. P. L., Rimouski, le 4 décembre 1861, Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne. «*Distribution solennelle des Prix décernés aux élèves de la Congrégation de Notre-Dame*», **La Voix du Golfe**, vol. 1, no 3, (9 juillet 1867): 1; vol. 2, no 3, (7 juillet 1868): 2; vol. 3, no 2, (6 juillet 1869): 2.
37. P. L., Rimouski, le 28 janvier 1871, le 5 septembre 1872, Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
38. Normand Plourde, **ibid.**
39. Alphonse Fortin, **op. cit.**, p. 44.
40. P. L., Rimouski, le 13 juillet 1875, Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
41. Nive Voisine, «*Il y a cent ans ... Une bénédiction ... difficile!*», **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, vol. 3, no 1 (mai 1976): 12-14.
42. A.N.Q.-R., greffe Pierre-Louis Gauvreau, acte no 2194, le 26 janvier 1870, Société entre Simon-Joseph Chalifour et Auguste-Théodore Chalifour.
43. Talbot ne conservera pas le poste bien longtemps. Achille Fournier, notaire à Matane, avait déjà entrepris des démarches en 1867 et 1868 pour obtenir le poste de shérif. Des divergences publiques l'ont à l'époque opposé au député du comté Joseph Garon qui avait son candidat. Fournier obtient finalement le poste en passant apparemment par-dessus la tête du député et en s'adressant à Québec. Il reçoit sa nomination officielle le 24 novembre 1868. Antoine Gagnon, **Histoire de Matane**, Rimouski, Impressions des Associés, 1977, p. 278, 603 s.
44. P. L., Rimouski, le 13 juillet 1875, Adèle Lamontagne à Théodore-Jean Lamontagne.
45. Traduction de l'auteur. John Lovell, **Lovell's Province of Quebec Directory for 1871...**, Montreal, John Lovell, 1871, p. 581.